

POL 2011 – Sécurité et conflits

Hiver 2024

Horaire: mardi 8h30 à 11h30

Examen final: le 23 avril 2024

Approches et objectifs :

Ce cours fait un survol d'un des sous-champs majeurs des relations internationales, la sécurité internationale. Il vise à mieux comprendre les enjeux autour de l'utilisation de la force, à la fois entre États souverains et entre groupes armés.

Les objectifs sont les suivants :

- connaître, en survol, les enjeux de la sécurité pendant les XXe et XXIe siècles, et connaître certains événements en détail ;
- comprendre les logiques stratégiques, politiques, sociaux, discursifs, et psychologiques de la sécurité dans ses différents domaines ;
- pouvoir analyser un problème de sécurité, soit historique ou bien d'actualité, selon les logiques énoncées dans le cours ;
- synthétiser l'évolution et l'état actuel de la sécurité, sur la base de l'expérience historique et des concepts clefs de la sécurité.

Pédagogie :

Après une séance introductive, le cours se décline en trois blocs. Chacun des blocs est orienté autour d'un cas particulier de guerre.

- La concurrence internationale et les origines des guerres internationales (cas : la Grande Guerre, 1914-1918)
- Les outils de la concurrence internationale (cas : la guerre Russie-Ukraine)
- Les guerres civiles et réponses internationales (cas : la guerre au Mali)

Chaque cours magistral traitera d'un enjeu de la sécurité, le liant à un cas ou à une période de temps afin de le concrétiser. Il y aura plusieurs moments pour des discussions par rapport aux enjeux soulevés par les cours magistraux.

Quatre fois pendant le trimestre, la dernière heure du cours sera consacrée à un atelier sur un enjeu concret. Travaillant en petits groupes, les étudiants discuteront d'un enjeu et résumeront leurs discussions en plénière.

Les règles du débat en classe : (*adapté du plan de cours de Mélissa Blais, sociologie, UQAM*)

Le cours abordera certaines questions qui peuvent susciter des émotions, des tensions et des divergences d'opinion; elles font partie intégrante du processus d'apprentissage, surtout pour un sujet tel que la sécurité et les conflits armés. Lorsque de telles situations surviennent, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord. Néanmoins, vous êtes tenu-e-s d'aborder les sujets controversés en conservant une ouverture d'esprit et une attitude de respect envers la classe. En particulier, notons qu'expliquer ne veut pas dire excuser : l'on pourra tenter de comprendre un phénomène dans les conflits armés sans chercher à déculpabiliser les personnes responsables.

Divers comportements permettant l'expression et la participation équitable de toutes et tous sont également encouragés. Il s'agit notamment de ne pas monopoliser la parole, d'être sensible aux dynamiques genrées en présence et d'attendre son tour pour s'exprimer. L'enseignant interviendra si ces conditions ne sont pas respectées.

Textes :

Il y a un livre à acheter : Michel Fortmann, *Le retour du risque nucléaire* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2019). Il est disponible en ligne [ici](#) et pourrait être aussi disponible en papier à la Librairie (à confirmer). Sinon, les textes sont disponibles sur Studium ou à travers les liens ci-dessous.

Les textes sont choisis surtout pour concrétiser les idées à travers de cas empiriques spécifiques. Vous trouverez qu'il y en a plusieurs. En revanche, il n'y a pas de travail de recherche à effectuer ce trimestre.

Évaluation :

Trois travaux analytiques : 70%. Chacun 5 à 6 pages, double interligne. Votre travail avec la meilleure note comptera pour 30% de la note finale; le deuxième, 25%; le troisième, 15%.

- Premier travail (consignes distribuées le 2 février; échéance le 12 février) : les origines de la Première Guerre mondiale
- Deuxième travail (consignes distribuées le 8 mars; échéance le 18 mars) : les facteurs de puissance dans la guerre Russie-Ukraine
- Troisième travail (consignes distribuées le 5 avril; échéance le 15 avril) : la compréhension internationale de la guerre civile au Mali

Pour chaque travail, la tâche est la même : analyser le sujet selon deux ou trois des concepts vus en cours, à partir d'une liste de concepts qui sera distribuée. Vous allez devoir donc expliquer le concept choisi en termes théoriques, et le lier aux grandes lignes d'une étude de cas. Finalement, vous aurez à réfléchir sur des questions plus larges, en guise de conclusion. Aucune recherche additionnelle n'est exigée pour ce travail, au-delà des textes obligatoires du cours, ci-dessous.

Examen final : 30%. L'examen aura lieu le 23 avril 2024.

- Première partie : réponses courtes. Vous allez choisir environ cinq concepts d'une liste d'environ huit. Pour chacun de ces concepts, vous allez le définir, l'expliquer, et l'illustrer avec un exemple.
- Deuxième partie : texte à développement, qui vous demandera de synthétiser à travers le cours. Vous allez tisser ensemble les grands thèmes à travers le cours.

PLAN DE COURS

Cours magistral 1 (9 janvier) : Les études de sécurité contemporaines

- *Texte facultatif* : Charles-Philippe David et Olivier Schmitt, *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 4e édition (Paris: Presses de Sciences Po, 2020), pages 19 à 42, 70 à 91. <https://www.cairn.info/la-guerre-et-la-paix--9782724625158.htm>

BLOC I : La concurrence et les guerres internationales

Cas central : La Grande Guerre, 1914-1918

Cours magistral 2 (16 janvier) : Les enjeux de la guerre

- Thomas Lindemann, « Aux origines de la Première Guerre mondiale », dans O. Bartov & J.-J. Becker et al. (dir.), *Les sociétés en guerre 1911-1946* (Paris : Armand Colin, 2003), pages 13 à 28. Studium.
- Volker R. Berghahn, « Origines. » Dans *La Première Guerre mondiale. Combats*. Volume I. Sous la direction de Jay Winter et d'Annette Becker (Paris : Fayard, 2013), 27 à 51. Studium.

Cours magistral 3 (23 janvier) : La concurrence internationale; les alliances

- Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances. Transformations économiques et conflits militaires entre 1500 et 2000* (Paris : Payot, 1989), pages 232 à 240, 248 à 254, 290 à 298. Studium.

Atelier 1 (23 janvier, dernière heure du cours) : L'arrivée de la Chine.

- Valérie Niquet, *La Chine en 100 questions. La puissance et les failles* (Paris : Tallandier, 2021), pages 207 à 211, 220 à 222, 227 à 243, et 257 à 277. Studium.

Cours magistral 4 (30 janvier) : La diplomatie coercitive.

- John Keegan, *La première guerre mondiale* (Paris : Perrin, 2003), pp. 67 à 93. Studium.

2 février : Consignes distribués pour le 1^{er} travail

Cours magistral 5 (6 février) : La politique interne de la guerre.

- Christopher Clark, *Les sonnambules. Été 1914: comment l'Europe a marché vers la guerre* (Paris: Flammarion, 2013), pages 220 à 231. Studium.
- John Keegan, *La première guerre mondiale* (Paris : Perrin, 2003), pages 37 à 66. Studium.

12 février : 1^{er} travail à remettre

BLOC II : Les outils de la concurrence et de la guerre interétatiques

Cas central : la guerre Russie-Ukraine

Cours magistral 6 (13 février) : Les armes nucléaires.

- Isabelle Facon, "Guerre en Ukraine: le sens du signalement nucléaire russe." Note no. 30, *Fondation pour la recherche stratégique*, le 27 juillet 2022, <https://www.frstrategie.org/publications/notes/guerre-ukraine-sens-signallement-nucleaire-russe-2022>
- Isabelle Facon, "Septembre 2022 et le regain d'agitation nucléaire russe." Bulletin no. 102, *Fondation pour la recherche stratégique*, octobre 2022, <https://www.frstrategie.org/programmes/observatoire-de-la-dissuasion/septembre-2022-regain-agitation-nucleaire-russe-2022>

Atelier 2 (13 février) : enjeux actuels du nucléaire.

- Michel Fortmann, *Le retour du risque nucléaire* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2019).

Cours magistral 7 (20 février) : Pallier la concurrence? Interdépendance et organisations

- Franck Petiteville, « Guerre en Ukraine: le rôle des organisations internationales, » *The Conversation*, 10 juillet 2022 <https://theconversation.com/guerre-en-ukraine-le-role-des-organisations-internationales-186520>
- Solène Benhaddou et Manon Provansal, « La guerre revisite la politique des sanctions économiques, » *Revue d'économie financière* no. 147 (2022), pages 49 à 56. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2022-3-page-49.htm>
- Marc-Antoine Eyl-Mazzega, « Les conséquences de la guerre d'Ukraine pour le secteur de l'énergie, » *Politique étrangère* 2022, no. 2, pages 67 à 79, <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2022-2-page-67.htm>
- *Texte facultatif*: Felipe dos Reis et Janis Grzybowski, « Moving 'red lines' : the Russian-Ukrainian war and the pragmatic (mis-)use of international law, » *Global Constitutionalism*, FirstView, 2023. <https://www.cambridge.org/core/journals/global-constitutionalism/article/moving-red-lines-the-russianukrainian-war-and-the-pragmatic-misuse-of-international-law/8E9EC9CF6518A904D5DE7231BC51BF3B>

Cours magistral 8 (27 février) : Faire la guerre conventionnelle

- Entretien avec Céline Marangé, « Du fiasco initial à l'enlèvement de l'armée russe en Ukraine. » *Hérodote* nos. 190-191 (2023), pages 79 à 97. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2023-3-page-79.htm>
- Anna Colin Lebedev, « L'Ukraine : l'État et la nation à l'épreuve de la guerre, » dans *Regards sur l'Eurasie. L'année politique 2022*, sous la direction d'Anne de Tinguy, Les Études du CÉRI no. 266-267, février 2023, pages 13 à 20. https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/Etude_266-267.pdf

Semaine de lecture – pas de cours le 5 mars

8 mars : Consignes distribués pour le 2^e travail

Cours magistral 9 (12 mars) : La cyberguerre

- Alexis Rapin, « Invisible, impotent ou immature? Premières leçons de l'usage du cyber en Ukraine, » *Le Rubicon*, 22 septembre 2022 <https://lerubicon.org/premieres-lecons-de-lusage-du-cyber-en-ukraine/>
- Sophie Perrot, « L'Open Source Intelligence dans la guerre d'Ukraine, » *Politique étrangère* 2022, no. 3, pages 63 à 74. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2022-3-page-63.htm>

Atelier 3 (12 mars) : IA et conflit.

- Jean-Christophe Noël, « L'intelligence artificielle révolutionnera-t-elle l'art de la guerre? » *Politique étrangère* 2018, no. 4, pages 159 à 170. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2018-4-page-159.htm>
- Nicolas Miaillhe, « Géopolitique de l'Intelligence artificielle : le retour des empires ? » *Politique étrangère* 2018, no. 3, pages 105 à 117. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2018-3-page-105.htm>

18 mars : 2^e travail à remettre

BLOC III : Les guerres civiles et la sécurité internationale

Cas central : la guerre au Mali

Cours magistral 10 (19 mars) : Guerres civiles : origines et stratégie.

- International Crisis Group, « Mali: Éviter l'escalade, » Rapport Afrique no. 189, 18 juillet 2012. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/mali-avoiding-escalation>
Pages 1 à 14 seulement.
- Fassory Sangaré et Lamine Savané, « Rébellion armée, groupes terroristes et élites politiques dans le nord du Mali. » Dans *La lutte contre le terrorisme en Afrique. Acte de bienveillance ou prétexte géostratégique?* Sous la direction de Moda Dieng, Philip Onguny et Issaka K. Souaré (Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2019), pages 33 à 49. Studium.
- Adam Sandor & Aurélie Campana, "Les groupes djihadistes au Mali, entre violence, recherche de légitimité et politiques locales" *Revue canadienne des études africaines* 53, no. 3 (2019): pages 415 à 430.
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/00083968.2019.1667838>

Cours magistral 11 (26 mars) : Guerres civiles : dimensions internationales.

- Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *Une guerre perdue. La France au Sahel* (Paris: J-C Lattès, 2020), pages 25 à 52, 107 à 132. Studium.
- International Crisis Group, « Mali: Éviter le piège de l'isolement, » Briefing Afrique no. 185, 9 février 2023. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/b185-mali-eviter-le-piege-de-lisolement>. **Pages 1 à 13 seulement.**

Atelier 4 (26 mars): migration et sécurité

- Tsion Tadesse Abebe, « Sécuritisation de la migration en Afrique: Le cas d'Agadez au Niger. » Rapport sur l'Afrique 20, Institut d'études de sécurité, décembre 2019. Studium.

Cours magistral 12 (2 avril) : Opérations de paix.

- Marie-Joëlle Zahar et J. Arthur Boutellis, "The Challenge of Mediation in Gray Zones: The Case of Mali," dans *Research Handbook on Mediating International Crises*, sous la direction de Jonathan Wilkenfeld, Kyle Beardsley et David Quinn (Cheltenham, R-U: Edward Elgar, 2019), pages 265 à 279. Studium.
- Bruno Charbonneau, « Les Dilemmes de l'intervention internationale au Mali. » Rapport, Centre FrancoPaix, Chaire Raoul-Dandurand, Université du Québec à Montréal, octobre 2017. <https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2017/10/Rapport-Charbonneau-Fran%C3%A7ais.pdf>
- Adib Bencherif et Assinamar Ag Rousmane, « Voix et perspectives sur le(s) rôle(s) des femmes: pour une résolution de la crise malienne, » *Bulletin FrancoPaix* vol. 2, no. 3, https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2017/03/Bulletin-Francopaix-vol-2_no-3.pdf

5 avril : Consignes distribuées pour le 3^e travail.

Cours magistral 13 (9 avril) : Changements climatiques.

- Bastien Alex et Adrien Detges, « Changements climatiques au Sahel. De la problématique sécuritaire au défi global, » dans *La guerre chaude. Enjeux stratégiques du changement climatique*, sous la direction de Nicolas Regaud, Bastien Alex, et François Gemenne (Paris: Presses de Sciences Po, 2022), pages 127 à 138. <https://www.cairn.info/la-guerre-chaude--9782724638103-page-127.htm>
- Alice Baillat et Mariam Traore Chazalnoël, « Anticiper et gérer les migrations dans le contexte des changements climatiques, » dans *La guerre chaude. Enjeux stratégiques du changement climatique*, sous la direction de Nicolas Regaud, Bastien Alex, et François Gemenne (Paris: Presses de Sciences Po, 2022), pages 91 à 105. <https://www.cairn.info/la-guerre-chaude--9782724638103-page-91.htm>

15 avril : 3^e travail à remettre

23 avril : examen final

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.